

FÊTE DE St-JACQUES.

BAL A GRAND ORCHESTRE,

le 29 et 30 de ce mois,

chez M^{lle} PULINX, au Café français, rue devant l'hôpital.

On servira du vin, du faro et du lambic.

Un bon Commis aux écritures

demande de l'emploi.

S'adresser au bureau du journal.

G.-J. GOUDER DE BEAUREGARD, TAILLEUR,

informe sa clientèle qu'il vient de transférer son domicile de la Plaine, n° 7, dans la rue du Puits, n° 30. Il s'engage à confectionner tout ce qui a rapport à son métier : soutanes, burnous, etc.

TOMBOLA.

Eene prachtige expositie-tombola is te Lanaken opgericht voor de opbouw eener nieuwe kerk. Men kan nummers bekomen op het bureel van dit blad, ten pryze van 1 frank.

Het ware Versterkend en Slymverdryvend Elixier

VAN DEN

DOCTOR GUILLIÉ, GEREED GEMAAKT DOOR PAUL GAGE, APOTH. Grenelle-Saint-Germain-Stræet, 13, Parys.

De heer PAUL GAGE heeft in 1832 het eigendom gekocht van het SLYMVERDRYVEND ELIXIER VAN DEN DOCTOR GUILLIÉ, by akte gelegd voor den notaris Cottenet, te Parys, en geregistreerd. Het is geen geheim geneesmiddel, en de verkoop ervan is toegelaten geweest door verscheidene vonnissen der keizerlyke gerechtshoven en van het hof van verbreking.

Het ELIXIER VAN GUILLIÉ, gereed gemaakt door PAUL GAGE, bied een de kunst een der krachtigste, nuttigste en goedkoopste geneesmiddelen aan, die men kent, te gelyk als buikzuiverend en bloedzuiverend middel.

Het is vooral nuttig aan de geneesheeren op het platte land, aan de huisvaders, die verre wonen van eenigen dokter, en aan de gestelyken, die de arme zieken gaen bezoeken en bystaen.

Het is insgelyk nuttig aan den werkenden man, aan wien het groote kosten van geneesmiddelen spaert.

Eene ondervinding van meer dan VEERTIG JAER heeft ten klaertste bewezen, dat het ELIXIER VAN GUILLIÉ, gereed gemaakt door PAUL GAGE, onwederlegbaar werkzaam is tegen de koorts van moerasige landen, de buikloopen, den cholera-morbus, de gele koorts en de besmettelijke ziekten, tegen de jicht- of sierecynachtige en zinkingachtige of rhumatieke kwalen, tegen de zinkingen op de blaes; in de ziekten der vrouwen en kinderen, in de lever- en maegziekten, in de ontstelingen die met de overgangsjaren en met den ouderdom gepaerd gaen, in de aenhoudende maegpynen, in de darmontstekingen, in de klierachtige verstoppingen, in de haerwormige en leverachtige kwalen, in de verstoppingen van de longen, in het speen, enz., enz.

Een boekken tot nitlegging, dat eene ware verhandeling is over de gebruikelijke en huiselyke geneeskunst, wordt kosteloos by elke flesch elixier afgeleverd. Men moet ze vragen.

Eene uitspraak van het keizerlyk hof te Dijon, van den 7^{en} augustus 1854, heeft, op het verslag van de gezwoorene scheikundigen de heeren Ossian Henry en Chevalier, leend van de keizerlyke akademie van geneeskunde te Parys, en Lassaingne, leeraer van scheikunde by de keizerlyke veerartsenschool te Alfort, door het gemelde hof benoemd om het ELIXIER VAN GUILLIÉ, bereid door PAUL GAGE te ontleiden, heeft verklaerd, dat dit elixier eene volmaking was van het voorschrift n° 327 der FRANSCHE WETBOEKEN, dat dit geneesmiddel, aldus gereed gemaakt, altyd op eene bestendige en regelmatige wyze werkte, en dat de verkoop ervan moest toegelaten worden.

Die uitspraak is bevestigd geworden door het keizerlyk hof te Roewaen, den 27^{en} november 1855, door het keizerlyk hof te Metz, den 11^{en} february 1857, en deze laatste, door het hof van verbreking, den 14^{en} mei 1857. Eene dergelyke uitspraak is door het oppergeregtshof van Pruissen, den 23^{en} maart 1855, gedaen geweest.

Het ELIXIER VAN GUILLIÉ, gereed gemaakt door PAUL GAGE, is nagemaakt geweest, en M. GAGE heeft de namakers doen veroordeelen tot de boete, de kosten, en eene aanzienlyke schade-vergoeding, en tot de afkondiging op kosten der namakers, van het vonnis der regibank van koophandel van den 17^{en} maart 1856 en van de uitspraken van het keizerlyk hof te Parys, 1^{ste} kamer, van den 12^{en} january 1857 en den 22^{en} january 1858, welke deze verschillende veroordeelingen uitgesproken hadden.

Een nieuw vonnis van het handelsgerecht te Parys, van den 31^{en} mei 1858, heeft de namakers tot twee duizend franks schadevergoeding ten profyte van M. PAUL GAGE veroordeeld.

Om de noodlottige gevolgen van de namaking te vermijden, heeft M. PAUL GAGE goed gevonden elke flesch ELIXIER VAN GUILLIÉ, die uit zyne apothekery komt, te omwinden met eenen op rood gedrukten band en op eenen

zandachtigen grond, die niet kan nagemaakt worden, met zyn eigenhandig geschreven merk.

Alle man wordt verzocht de flesschen te weigeren, die hem zonder dit kenmerk en vooral zonder het bygaende boekken zouden aangeboden wezen.

Het Elixier wordt verkocht in flesschen van 6 franks, en in halve flesschen van 3 fr. 58 c.

Zich te vervoegen voor den verkoop in het gros van den ELIXIER GUILLIÉ, gereed gemaakt door PAUL GAGE, by M. PAUL GAGE, Grenelle-Saint-Germain-Stræet, 13, te Parys, en te Brussel, by de heeren DURAND en zoon, MISSOTTEN en TIELEMANS, RENOÛ en C^o. VAN KERCKHOVEN-DE GHEEST, VAN DEN SCHRIECK en C^o, en voor den verkoop in het klein, by de heeren SCHOOFFS, apotheker, 15, Bergstræet; RAMLOT, apotheker, 38, Grootte-Beenhouwersstræet.

Te Tongeren, by M. VRANCKEN, apotheker, in de Maestrichterstræet.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES, CAUVIN.

PRÉPARÉES PAR

PHARMACIEN-CHIMISTE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PARIS, Place de l'Arc-de-Triomphe, 10, à Paris.

(CODEX N° 534.)



Ces *Pilules* sont digestives, toniques et dépuratives; par leur efficacité et par l'emploi facile auquel elles se prêtent, elles sont le meilleur purgatif pour combattre la constipation, détruire les humeurs et l'acreté du sang et pour ramener l'harmonie dans les fonctions vitales. Composées de substances végétales, elles ont la propriété de donner du ton aux intestins, de purger sans fatiguer l'estomac ni affaiblir aucun organe. Ces *Pilules* n'exigent ni régime ni boisson spéciale; sous ce rapport, elles constituent le plus commode et le plus efficace des purgatifs connus; aussi, sont-elles ordonnées avec succès dans les maladies aiguës et chroniques, gastrites, engorgements, asthmes, catarrhes, douleurs, dartres, migraine, scrofules, etc. Le mérite de ces *Pilules* peut se resumer en ces mots: rétablir ou entretenir la santé. Prix de la boîte: 2 francs avec notice en cinq langues.

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA BELGIQUE:

A Bruxelles, chez M. SCHOOFFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne; à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

Nota. MM. les pharmaciens et droguistes recevront ces *pilules* au même prix que chez M. CAUVIN, en adressant leurs demandes à M. SCHOOFFS.

Véritable Elixier Tonique Anti-Glaireux

ou

DOCTEUR GUILLIÉ, PRÉPARÉ PAR PAUL GAGE, PHARMACIEN, rue de Grenelle-Saint-Germain, 13, Paris.

M. PAUL GAGE a acheté, en 1832, la propriété de l'ELIXIER ANTI-GLAIREUX du DOCTEUR GUILLIÉ, par acte passé devant M^e Cottenet, notaire à Paris, et enregistré. Ce n'est pas un remède secret, et la vente en est autorisée par divers arrêtés des cours impériales et de la cour de cassation.

L'ELIXIER DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, offre à la thérapeutique l'un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles et les plus économiques que l'on connaisse, comme purgatif et en même temps comme dépuratif.

Il est surtout utile aux médecins de campagne, aux pères de familles éloignés des secours médicaux et aux ecclésiastiques qui se donnent pour mission de visiter les pauvres malades et de secourir les indigents.

Il est également utile à la classe ouvrière à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments.

Une expérience de plus de quarante années a démontré jusqu'à l'évidence que l'ELIXIER DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était d'une efficacité incontestable contre les fièvres des pays marécageux, les dysenteries, le choléra morbus, la fièvre jaune et les maladies épidémiques, contre les affections gouteuses et rhumatismales, contre les catharres de la vessie; dans les maladies des femmes et des enfants, dans les maladies du foie et de l'estomac, dans les affections qui compliquent l'âge critique et la vieillesse, dans les gastralgies, les gastro-entérites, les engorgements glanduleux, les affections herpétiques et hépatiques, les engorgements pulmonaires, les hémorroïdes, etc., etc.

Une brochure explicative, qui est un véritable traité de médecine usuelle et domestique, est délivrée gratis avec chaque bouteille d'ELIXIER. Elle doit être exigée.

Un arrêt de la Cour impériale de Dijon, du 7 août 1854, a déclaré, sur le rapport des experts-chimistes, MM. Ossian Henry et Chevalier, membres de l'Académie impériale de médecine de Paris, et Lassaingne, professeur de chimie à l'École impériale vétérinaire d'Alfort, désignés par cette Cour pour en faire l'analyse, que l'ELIXIER DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était un perfectionnement de la formule des CODEX FRANÇAIS, n° 327, que ce médicament, ainsi perfectionné, agissait toujours d'une manière constante et régulière, et que la vente en devait être autorisée.

Cet arrêt a été confirmé par la Cour impériale de Rouen, le 27 novembre 1855, par la Cour impériale de Metz, le 11 février 1857, et ce dernier par la Cour de cassation, le 14 mai 1857. Un arrêt semblable a été rendu par la Cour Suprême de Prusse, à la date du 23 mars 1855.

L'ELIXIER DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE a été contrefait, et M. GAGE a fait condamner les contrefacteurs à l'amende, aux frais, à des dommages-intérêts considérables, et à la publication, dans les journaux, aux frais des contrefacteurs, du jugement du tribunal de commerce du 17 mars 1856, et des arrêtés de la Cour impériale de Paris, 1^{re} chambre, des 12 janvier 1857 et 22 janvier 1858, qui avaient prononcé ces diverses condamnations.

Un nouveau jugement du tribunal de commerce de Paris,

à la date du 31 mai 1858, a condamné les contrefacteurs à deux mille francs de dommages-intérêts au profit de M. PAUL GAGE.

Pour prévenir les suites funestes de la contrefaçon, M. PAUL GAGE a pris le parti de coiffer d'une bande de papier imprimé en rouge, sur fond sablé inimitable, avec sa signature écrite à la main, chacune des bouteilles d'ELIXIER DE GUILLIÉ qui sortent de sa pharmacie.

Le public est prié de refuser comme contrefaites, toutes les bouteilles qu'on lui présenterait sans être revêtues de cette marque distinctive, et surtout sans être accompagnées de la brochure.

L'ELIXIER se vend en bouteilles du prix de 6 fr.; et en demi-bouteilles 3 fr. 50 c.

Pour la vente en gros de l'ELIXIER DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, s'adresser chez M. PAUL GAGE, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 13, Paris, et à Bruxelles, chez MM. DURAND et fils, MISSOTTEN et THILLEMANS, RENOÛ et C^o, VAN KERCKHOVEN-DE GHEEST, VAN DEN SCHRIECK et C^o, et pour la vente en détail, chez MM. SCHOOFFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne; RAMLOT, pharmacien, 38, Grande rue des Bouchers.

Dépôt à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

L' Librairie de M.-F. COLLEE, à Tongres, grand'place, n° 20.

- De la culture des plantes-racines, par Max. Le Doct. 0,90
- Traité élémentaire des instruments aratoires, par le même. 0,90
- Manuel pratique de drainage, par Stephens, traduit de l'anglais par F. d'Omalus. 1,10
- Économie du ménage ou principes d'économie populaire, par Gerardi. 1,50
- Conseils au jeune fermier, par Joigneaux. 1,00
- Manuel d'arboriculture, avec 205 gravures intercalées dans le texte, 2 vol. 1,55
- Manuel de culture, par Max. Le Doct. 0,80
- Les oiseaux de basse-cour, par le baron Peers. 1,00
- De la culture des arbres fruitiers. 0,50
- Traité familier de la reproduction chez les espèces chevalines et bovines, par G. de Baelen. 4,00
- Des engrais, de leur composition, de leur emploi, de leur action fertilisante dans l'agriculture, dans la culture maraichère et dans l'horticulture. Orné de gravures. 2,00
- De la connaissance des bois employés dans les arts et dans l'industrie, comprenant leurs qualités, leur exploitation et leur conservation. 0,40
- Calendrier perpétuel du jeune fermier ou manuel du petit cultivateur belge, par un agriculteur. 1,25
- Manuel des constructions rurales, par H. Duvinage. 3,00
- L'art de produire les bonnes graines, par Joigneaux, orné de 57 gravures. 2,00
- Conseils à la jeune fermière, par Joigneaux, orné de 58 gravures. 2,00
- Traité pratique de drainage, par Leclerc. 2,00
- De la culture du murier et de l'éducation des vers à soie, par Ronnberg. 1,00
- Manuel du maréchal-ferrant, par A. Brogniez. 0,30
- Les fumiers couverts ou méthode pour traiter les engrais de ferme, par le baron Peers. 0,50
- Monographies agricoles, par Bonnier. 1,00
- Catéchisme agricole, notions des sciences naturelles considérées dans leurs rapports avec l'agriculture, par V. Van den Broeck. 0,75
- Traité pratique d'arpentage et de nivellement à l'usage des agriculteurs, par Leclerc et Toussaint. 1,50
- Traité pratique de la culture des prairies, par Demoor. 2,00
- Traité élémentaire des engrais et amendements, par Fouquet. 2 volumes. 1,45
- Mémoire sur l'encastelure, par Defays. 0,75
- De la valeur nutritive des fourrages, par Isid. Pierre. 2,00
- Manuel d'irrigation, par Julien Deby. 0,60
- Nouveau traité de culture potagère, par Joigneaux. 1,50
- Annuaire des agriculteurs pour 1860. 2,00
- De la culture perfectionnée du froment, par Jethro Tull, traduit de l'anglais par le baron Peers. 0,40
- De la nutrition des végétaux considérée dans ses rapports avec les assolements, par le baron de Babo. 0,80

Nouvelles publications de la bibliothèque rurale.

- Du défrichement des bruyères et particulièrement des landes sablonneuses de la Campine, par PROCAS LEJEUNE. 1,50
- Les maladies des chiens et leur traitement, par le docteur HEITWIG, professeur à l'école royale vétérinaire de Berlin. 3,50
- Conférences sur le jardinage et la culture des arbres fruitiers suivies d'une nomenclature des meilleurs fruits à cultiver, par A. JOIGNEAUX. 1,25
- Manuel de la flore de Belgique ou description des familles et des genres, accompagnée de tableaux analytiques destinés à faire parvenir aisément aux noms des espèces suivis du catalogue raisonné des plantes qui croissent spontanément en Belgique et de celles qui y sont généralement cultivées, par FRANÇOIS CAUVIN. 5,00